

Recensement des sinistres post-intempéries: les dossiers continuent d'affluer



La sixième séance de la commission de recensement des sinistres et de répartition des secours s'est réunie, ce vendredi, à la Présidence, sous la conduite du vice-président, Teva Rohfritsch.

Dans le domaine du logement, le ministre Jean-Christophe Bouissou a soumis pour validation de la commission 185 dossiers supplémentaires éligibles à l'aide en matériaux AAHI (Aide à l'Amélioration de l'Habitat Individuel) et 14 dossiers pour une reconstruction totale des maisons d'habitation sur les communes touchées par les intempéries de ce début d'année.

Le ministre des Solidarités, Jacques Raynal, a exposé les dossiers d'aides individuelles pour validation. Ce sont ainsi 121 dossiers qui ont été proposés à l'appréciation de la commission dans le domaine des solidarités.

Dans le domaine de l'économie, le vice-président, Teva Rohfritsch, a soumis pour validation de la commission une liste complémentaire de 75 entreprises sinistrées pouvant bénéficier de mesures d'accompagnement qui concernent les réaménagements des locaux, le rachat des équipements ainsi que l'allègement fiscal et social.

Communiqué du gouvernement